

**R O M Y V E L I N E S** [romyvelines.over-bloog.com](http://romyvelines.over-bloog.com)

**Collectif de soutien aux familles roms de la plaine de Triel-Chanteloup,  
membre du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope**

Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens (ATTAC 78 Nord)

Collectif Français Etrangers en Yvelines (CEFY), Ligue des Droits de l'Homme (LDH),

Réseau Education sans Frontières (RESF), Secours Catholique Caritas France, Secours Populaire et des voisins solidaires.

**Avec le soutien sur le 78 de :**

Union Locale 78 Nord (CGT), Confédération Nationale du Travail (CNT), Union Syndicale Solidaires 78,

Alternative Libertaire, Ensemble pour une Gauche Citoyenne (Mantes la Jolie) , Europe Ecologie/ les Verts, Mouvement de la Paix, Nouveau Parti Anticapitaliste , Parti Communiste Français, Parti Socialiste, Parti de Gauche

Triel sur Seine, le 27 juillet 2017

**Le Collectif ROMYVELINES** communique :

L'expulsion des personnes, majoritairement roumaines de culture rom, vivant en bidonvilles dans la plaine de Triel et Carrières sous Poissy qui était prévue pour cette semaine a été repoussée.

Le Sous-Préfet de Saint-Gernain-en-Laye l'a annoncé mardi 25 juillet vers midi, alors que l'expulsion était prévue pour mercredi 26 ou jeudi 27.

Après une semaine d'angoisse, c'est un grand soulagement pour ces personnes et les associations qui les soutiennent.

**Nos interpellations soutenues ont été entendues mais tout n'est pas réglé.**

La veille, Romyvelines avait appelé à un rassemblement de protestation contre l'expulsion pour ce mardi 25, à 16h30 devant la sous-préfecture.

**Le rassemblement a été maintenu et réussi malgré l'annonce du report.**

Le Sous-Préfet a fait entrer dans la salle de réunion de la sous-préfecture la soixantaine de personnes (dont une moitié d'habitants du bidonville) venues au rassemblement pour leur expliquer sa décision.

Le Sous-Préfet a confirmé que l'expulsion prévue avait été reportée, car ses services n'avaient pas trouvé assez de places pour héberger correctement tout le monde.

Il a tenu à préciser que la fermeture (préférable pour lui à expulsion et sa connotation violente) n'est pas annulé, mais seulement « reporté » pour que les services de l'Etat aient le temps de « travailler » à trouver les hébergements convenables.

**Ce démantèlement, dont la date n'est pas encore fixée, aura vraisemblablement lieu fin août ou début septembre. Il a renouvelé son engagement d'en donner la date à l'avance.**

Il a redit que tous les bidonvilles de la plaine seraient expulsés; « mais pas forcément tous le même jour. »

Il a décrit les solutions qui seraient proposées aux familles des bidonvilles de Triel soit environ 200 personnes en tout dont **environ 70 resteraient sans solution après les quelques jours qu'ils auront passés à l'hôtel.**

**Ce dernier point essentiel reste inadmissible pour nous !**

Il n'a rien dit de ce qui sera proposé à la centaine de personnes recensées dans les bidonvilles situés sur la commune de Carrières sous Poissy. Il a échangé avec la salle.

Nous avons redit que **l'utilisation des hébergements en hôtels par le 115 (dispositif d'urgence) en tant que logement de transition nous semble inadaptée, voire absurde et inutilement coûteuse, tout en engorgeant le dispositif d'urgence.**

Cela constitue un hébergement de mauvaise qualité (contraintes excessives et précarité). Il en convient mais dit qu'il n'existe rien d'autre.

Nous reformulons la **demande d'hébergements sous forme d'un ou plusieurs terrains provisoires où les familles les plus éloignées de l'intégration pourraient être accompagnées par les services sociaux et les associations.**

Le Sous-Préfet n'y est pas opposé, mais n'a pas de terrain disponible : seule une collectivité locale pourrait mettre à disposition un terrain pour cet usage.

Nous rappelons qu'un terrain est actuellement inutilisé appartenant au département.

**Romyvelines lance un appel à toutes les collectivités locales du département pour la mise à disposition d'un terrain pour une durée limitée (6 mois à un an, voire 2 ans) pour cet usage.**

Si nous reconnaissons le réel souci de dialogue de Monsieur le Sous-Préfet, nous regrettons la situation d'incertitude et d'absence d'information qui a plongé dans l'angoisse et l'incertitude les familles dans la dernière semaine.

**Nous demandons qu'à l'avenir des solutions de logement ou d'hébergement répondant à leur situation soient proposées à chaque famille et qu'elle soit clairement informée du processus qui lui est proposé.**

**A ce jour, nos exigences restent les mêmes : pas d'expulsion sans solution adéquate et pérenne pour toutes les familles.**

Pour tout contact:

Annick Omond [annick.omond@orange.fr](mailto:annick.omond@orange.fr) tel 06 80 43 89 75

Anne Laforgue [anne.laforgue@orange.fr](mailto:anne.laforgue@orange.fr) tel 06 32 68 01 41

Jean-Pierre Bercovici [jeanpierre.bercovici@secours-catholique.org](mailto:jeanpierre.bercovici@secours-catholique.org) tel 06 03 85 44 98

Fabienne Lauret : [fabienne.lauret@gmail.com](mailto:fabienne.lauret@gmail.com) tel 06 74 92 20 24